



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail : justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°019/JUST/2025

JUSTICIA Asbl DESAPPROUVE L'ENLEVEMENT DE 3 AGENTS DE L'ENTREPRISE MINIERE METALKOL A KOLWEZI

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits humains, du droit humanitaire et de développement, basée en République démocratique du Congo, est très indignée par l'enlèvement et la détention illégale de 3 agents de l'entreprise minière Metalkol¹, membre du groupe ERG opérant à Kolwezi dans la Province du Lualaba.

En effet, entre le 12 et le 13 aout 2025 des personnes se faisant passer pour des agents de renseignements et des services de sécurité, portant les tenues des Forces armées congolaises, de la police nationale congolaise et d'autres en tenue civil, lourdement armés et sans mandat, se sont introduit de force dans les installations Metalkol, pour exiger la restitution des engins saisis par le parquet de kolwezi à la suite de l'opération de la traque des exploitants illégaux chinois sur cette mine. Les insurgés ont amené les 3 agents ainsi qu'une jeep de l'entreprise vers une destination inconnue jusqu'à ce jour.

Pour rappel, en date du 16/07/2025, une commission conduite par le ministre provincial des mines et de la direction antifraude, avait réussi à démanteler un vaste réseau d'exploitants illégaux sous la protection des éléments de la Garde républicaine dans la concession appartenant à Metalkol. 8 personne de nationalité chinoise, en séjour irrégulier au Congo, avaient été arrêtées et leurs engins (camions et pelles) transférés au Parquet général de Kolwezi, tandis que les éléments de la Garde républicaine avaient pris fuite par moto.

« La récurrence des cas d'envahissement des concessions minières par des unités spéciales de la Garde républicaine et ceux de la 22eme région militaire ou de la 2eme zone de défense dans le Lualaba et le Haut Katanga constitue un recul et frein aux efforts consentis par les autorités gouvernementales pour attirer les investisseurs miniers sérieux en République démocratique du Congo » a déclaré Maitre Timothée MBUYA, président de JUSTICIA Asbl. Et de renchérir « plusieurs cas de violation des droits humains et des droits des communautés locales sur des sites d'extraction minière impliquant des coopératives, des sujets étrangers indiens, chinois ou pakistanais instrumentalisant les forces armées congolaises sont documentés et devront incessamment être transmises à la justice militaire congolaise ».

¹ Metalkol est une entreprise membre du groupe Eurasiane Ressources Groupe(ERG) qui exploite les résidus du cuivre et cobalt dans la région de Kolwezi en République démocratique du Congo.

Au vu de ce qui précède, JUSTICIA Asbl recommande :

- **Au Président de la République**

- De sanctionner le commandant de la Garde républicaine, le commandant de la 22eme Région militaire, celui de la 2eme zone de défense et le Chef d'Etat-major des FARDC qui sont responsables du déploiement des militaires sur des sites miniers pour sécuriser et protéger des réseaux maffieux d'exploitants miniers illégaux, pire encore en séjour irrégulier au pays.
- D'interpeller, ordonner des poursuites judiciaires contre les membres de sa famille biologique qui tirent profit indu de l'exploitation illégale des permis miniers concédés aux entreprises légalement établies et bien plus, en ordre avec la fiscalité minière et les différentes obligations minières, tel que le cahier de charges, la redevance minière.

- **A l'Auditeur Militaire supérieur près la Cour Militaire du Katanga**

- D'enclencher une action judiciaire à l'endroit des personnes ayant enlevés les 3 agents de METALKOL.

- **Aux communautés locales**

- De soutenir les efforts déployés par les autorités désireuses d'assainir le circuit de l'extraction des minerais propres et responsables et de cesser tout soutien aux réseaux des exploitants illégaux maffieux de nos minerais.

Fait à Kolwezi, le 14 Aout 2025

Pour JUSTICIA Asbl
Maitre Timothée MBUYA
Président

